

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2000

Canadä

Présentation améliorée des rapports au Parlement Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada - TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

Nº de catalogue BT31-4/49-2000 ISBN 0-660-61406-5



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – 2000.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, présiser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports Secrétariat du Conseil du Trésor L'Esplanade Laurier Ottawa (Ontario) Canada K1A OR5

Téléphone : (613) 957-7167 Télécopieur : (613) 957-7044

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant le 31 mars 2000

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire exécutif	5
PARTIE I : Message	
Message de la ministre du Patrimoine canadien Message du président de la Commission des champs	7
de bataille nationaux	9
PARTIE II : Rendement du ministère	
Contexte socio-économique	11
Attentes en matière de rendement et	
Tableau des principaux engagements	
en matière de résultats	
Réalisations en matière de rendement	
Présentation des renseignements financiers	
Entente-cadre pour l'union sociale	
Les priorités gouvernementales	
PARTIE III : Groupement des rapports	
Réservoir de stockage	21
Rapports annuels prévus par la Loi	
PARTIE IV : Rendement financier	
Aperçu du rendement financier	23
Tableaux financiers récapitulatifs	
Sommaire des crédits approuvés	24
Comparaison des dépenses totales prévues	
et des dépenses réelles	25
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	26
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité	
Recettes non disponibles	
Dépenses en capital par secteur d'activité	
PARTIE V : Aperçu du ministère	
Mandat, vision et mission	29
Cadre de fonctionnement	30

Organisation de la Commission des champs	
de bataille nationaux	31
Description des secteurs d'activités	31
Organigramme	
PARTIE VI : Autres renseignements Personnes ressources	33
Lois appliquées et règlements connexes	
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels	

Sommaire exécutif

L'année financière 1999-2000 aura été marquée par l'approbation de projets spéciaux et un apport financier supplémentaire afin de rencontrer les besoins les plus urgents.

Ainsi la Commission des champs de bataille nationaux a entrepris de développer le concept de l'exposition Odyssée Canada qui sera présenté à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham. Celle-ci présentera les différentes pages de l'histoire du Canada en ayant comme toile de fond, les plaines d'Abraham. Parmi les autres projets réalisés, il y a eu la première étape du plan de réfection du réseau routier du parc de même que la dernière grande étape des travaux relatifs à la consolidation et à la préservation de la falaise au sud du parc, qui surplombe le fleuve St-Laurent.

D'autre part, un apport financier ponctuel fut d'un grand secours pour renouveler et améliorer les équipements et véhicules servant à l'entretien du site et à la prestation de certains services notamment pour le traçage des pistes de ski de fond. Cet apport a également permis de finaliser les plans et devis de deux grands projets soit : l'aménagement du site des grands événements et l'instauration de services sanitaires au centre du parc. De plus, le réaménagement intérieur de la tour Martello n° 2 et l'acquisition d'éléments d'interprétation permettront d'offrir bientôt une nouvelle activité et d'accroître la clientèle en matière d'animation pour tous les groupes d'âges. Des ressources ont également contribué à accroître la promotion et la publicité des activités et services offerts sur le parc et ainsi à améliorer la visibilité de la Commission et partant de celle du gouvernement du Canada.

Au niveau administratif, la Commission a conclu une convention collective avec ses employés dont ceux relevant du service à la clientèle qui ont nouvellement été couverts par un nouveau certificat d'accréditation. Enfin, elle a adopté la stratégie de l'information financière (SIF) du gouvernement et a appliqué pour la première année, le système financier commun (SFMC).

Sommaire exécutif 5

Ministre du Patrimoine canadien



Minister of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



Ce Rapport de rendement découle des engagements pris par la Commission des champs de bataille nationaux dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000. Les résultats témoignent aussi de la contribution de la Commission des champs de bataille nationaux aux priorités communes du Portefeuille du Patrimoine canadien.

En 1999-2000, la Commission des champs de bataille nationaux a su réaliser un plan d'investissement à long

terme et un plan de recouvrement des coûts. Elle a aussi franchi d'importantes étapes de la conservation et de la mise en valeur de son territoire dont elle est responsable, notamment en entreprenant le réfection de son réseau routier et en développant le concept d'une future exposition à la Maison de la découverte.

Au Portefeuille du Patrimoine canadien, nous poursuivons un objectif national commun. Nous aidons à mettre de l'avant la culture canadienne dans une ère de mondialisation. Nous offrons aux Canadiens et aux Canadiennes des possibilités de connaître et de comprendre davantage leur pays et leurs compatriotes. Nous protégeons aussi le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures.

Il en tient à nous tous, individuellement et collectivement, d'entretenir la diversité si caractéristique de l'identité canadienne.

La contribution du Portefeuille du Patrimoine canadien reflète la diversité de nos valeurs canadiennes et de notre patrimoine.

Sheila Copps



PARTIE I : Message 7

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien

Agence Parcs Canada

Archives nationales du Canada

Bibliothèque nationale du Canada

Centre national des Arts

Commission de la capitale nationale

Commission des champs de bataille nationaux

Condition féminine Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Conseil des Arts du Canada

Fondation canadienne des relations raciales

Musée canadien de la nature

Musée canadien des civilisations

Musée des beaux-arts du Canada

Musée des sciences et de la technologie du Canada

Office national du film

Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)

Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Le passage à l'an 2000 pour la Commission des champs de bataille nationaux marque le début d'une période de consolidation, de réfection et de mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille. En somme, elle constitue la première année de son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener à 2008, année de son centième anniversaire.

En effet, la Commission souhaite pouvoir assurer la réfection de ses infrastructures (routes et bâtiments), améliorer les services (aqueduc, égout, toilettes publiques, etc.), bref remettre pour ainsi dire le parc à neuf pour son anniversaire et réaliser divers projets de mise en valeur et d'interprétation depuis longtemps mis en veilleuse.

En 1999-2000, certaines étapes ont été franchies, à savoir la première étape de la réfection des routes, le développement du concept de l'exposition de la Maison de la découverte, la préparation d'un plan d'investissement à long terme et un plan de recouvrement des coûts.

Pour l'avenir, la réalisation des objectifs de la Commission passera par la consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et pour ses investissements à long terme, sur une base régulière.

Nonobstant cette contrainte, la Commission est prête à déployer les efforts nécessaires pour remplir son mandat et assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille, permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes et répondre aux priorités du gouvernement.

André Juneau Président

PARTIE I: Message

9

PARTIE II : Rendement du ministère

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Objectifs

Les objectifs de la Commission des champs de bataille nationaux demeurent :

- la conservation du territoire et de ses ressources;
- la mise en valeur de son territoire et de ses ressources;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien.

Priorités stratégiques

- mettre en oeuvre la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et développer des expositions et des activités d'animation;
- assurer l'entretien et la sécurité du territoire de façon satisfaisante;
- développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé;
- entreprendre la réfection des infrastructures.

Partenaires principaux en matière de prestation des services

Bien implanté dans son milieu, la Commission des champs de bataille nationaux multiplie les partenariats afin de réaliser son mandat. Une contribution financière pour des projets d'immobilisations dans le cadre d'entente bipartite avec la Ville de Québec a été obtenue et certains travaux d'entretien ont été faits par la Ville. Il existe avec le ministère de la Défense nationale une entente pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et un prêt d'aire de stationnement. Le Bureau d'information du Canada contribue au financement d'outils de communication et d'activités populaires sur les plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien. Les Amis des plaines d'Abraham ont conclu avec la Commission une entente pour la vente de biens et services sur le site; certains locaux et de l'équipement leur sont prêtés par la Commission en contrepartie d'une contribution financière pour la présentation d'activités culturelles et pour la réalisation de projets conjoints. Un échange de service avec le Musée du Québec permet l'utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien paysager. Enfin, pour plusieurs **entreprises touristiques privées**, il y a des forfaits accordés à la clientèle, des prêts de locaux et de matériel ainsi que des ententes spécifiques pour l'utilisation du territoire.

PARTIE II : Rendement du ministère

Facteurs socio-économiques

- Assurer une présence de qualité et une visibilité élevée et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec;
- Intégrer le fonctionnement de la Maison de la découverte aux activités régulières de la Commission;
- Créer de nouveaux partenariats pour améliorer les services à la clientèle;
- Mettre en œuvre un plan d'investissement à long terme afin d'assurer la pérennité des infrastructures du parc.

Utilisation du site

Il est également du mandat de la Commission des champs de bataille nationaux de mettre en valeur le site afin de projeter une image positive du gouvernement canadien dans la région de Québec, où est situé le parc des Champs-de-Bataille. En ouvrant son site à divers organismes du milieu, elle contribue ainsi à réaliser cet objectif.

Organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête de la Saint-Jean-Baptiste)	•	ı		
Comité de la Fête du Canada		1	1	
Festival d'été de Québec				
Concours hippique de Québec				
Carnaval de Québec		1		
Jam des neiges (hiver 2000)		1		
Fêtes de la Nouvelle-France				
Bureau du film de Québec et autres producteurs (25)	•			
Société française de Québec				
Divers organismes de charité				
Défense nationale (diverses activités militaires)	1			1

La liste qui précède ne fait état que des principaux événements, une cinquantaine d'autres activités sociales, sportives et culturelles ont aussi été tenues.

ATTENTES EN MATIÈRE DE RENDEMENT ET TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Conséquence des objectifs de la Commission énoncés précédemment, les attentes en matière de rendement peuvent se résumer ainsi :

a) le service aux Canadiens et aux Canadiennes :

- réaliser le projet de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;
- assurer la conservation, l'entretien et la sécurité du territoire au même niveau de qualité que les années précédentes;
- maintenir le même niveau de services au public et l'améliorer lorsque possible;
- faire connaître le site, son histoire et celle d'une importante page de l'histoire du Canada;
- favoriser l'apprentissage et la découverte par les expositions et l'animation;
- développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard de ce parc et partant de l'identité canadienne.

b) le rendement interne:

- augmenter la fréquentation de ses services;
- développer un programme d'animation pour la clientèle des aînés;
- fournir une programmation d'activités permettant l'expression culturelle et artistique;
- développer un programme de communication afin d'assurer plus de visibilité pour le gouvernement canadien et la Commission;
- réaliser des projets de mise en valeur notamment la signalisation touristique et l'amélioration des entrées du parc;
- générer des revenus;
- créer des partenariats efficaces avec des entreprises et autres institutions gouvernementales.

PARTIE II : Rendement du ministère

Commission des champs de bataille nationaux

pour fournir aux Canadiens et aux qui se manifeste par (avec résultats Canadiennes :

la conservation et la mise des Champs-de-Bataille de	
·	
un des plus prestigieux parcs au monde	l'entretien et la réfection, le respect du plan d'aménagement et son embellissement par
435 300 \$	des aménagements horticoles
la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine et le maintien de l'équilibre entre ses deux vocations	la surveillance et l'entretien régulier du parc et de ses biens le choix des activités offertes et tenues sur le site
1 032 600 \$	ie site
. 302 000 ¢	
la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays	les activités éducatives ou services dans les domaines historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique à une clientèle diversifiée
1 303 2 το φ	les projets de partenariats financiers
	le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas
	la satisfaction du public

Nota : les montants exlus les projets spéciaux et les subventions tenant lieu d'impôt foncier.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

La Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes.

PRÉSENTATION DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Commission des champs de bataille nationaux	Total
Dépenses prévues	8 447 000
Autorisations totales	10 766 000
Dépenses réelles 1999-2000	10 188 000
Nota :	
Voir le tableau n° 3 pour les explications des écarts entre les dépenses prévues,	
les autorisations totales et les dépenses réelles de 1999-2000.	

La conservation et la mise en valeur des Champs-de-Bataille de Québec et de ses environs demeure l'objectif primordiale :

La conservation d'un site historique et urbain de cette qualité dépasse le simple fait d'assurer son entretien, ce qui est déjà considérable. Avec des aménagements de plusieurs décennies, le temps des réfections majeures est venu de manière à permettre l'utilisation de ce site en toute sécurité, de maintenir ce parc parmi les plus prestigieux parcs urbains au monde. En 1999-2000, la Commission a entrepris un plan de réfection de ses infrastructures routières et a réalisé une des dernières étapes du plan de consolidation de la falaise au sud du territoire en procédant à l'installation d'un réseau de captage des eaux au haut de la falaise.

La mise en valeur de son territoire demeure un objectif de premier plan pour la Commission qui a à coeur de sensibiliser la population à l'importante place qu'il occupe dans l'histoire du pays et dans la Ville de Québec. Il est à la base de l'histoire du Canada et est au coeur des événements importants se déroulant à Québec. Par conséquent, les Canadiens et les Canadiennes ont droit à la prestation d'activités et de services de qualité et à la diffusion de connaissance à son égard.

À cet égard, la Commission a su miser sur les partenariats. Elle a mené à terme une entente de collaboration financière de la Ville de Québec, entreprise quelques années auparavant en réalisant quelques projets de mise en valeur : le sentier de la contrescarpe et l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés. Elle a procédé à des immobilisations stratégiques visant à assurer la conservation et la prestation d'activités culturelles plus nombreuses et plus visibles. Ainsi, elle a entrepris la

conception des futures expositions de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham qui mettra en évidence les plaines d'Abraham comme pierre angulaire de l'histoire du Canada ainsi que des sciences naturelles au pays et a réaménagé la tour Martello n° 2 en vue d'activités d'interprétation au grand public.

Le parc des Champs-de-Bataille sous son égide est devenu un lieu historique et de ressourcement, un élément prestigieux de la présence du gouvernement canadien et un parc de plus en plus accessible pour les Canadiens et Canadiennes de tout âge et ainsi, elle s'assure de fournir:

♦ Un des plus prestigieux parcs au monde

Cette réalité est particulièrement due aux actions des services d'aménagement et de l'entretien qui par leurs actions quotidiennes contribuent à assurer le respect du plan d'aménagement de base, à embellir le site par des aménagements floraux très prisés, par l'entretien régulier du site, des bâtiments et de l'ameublement et par les soins aux arbres.

La caractéristique de la Commission dans le domaine de l'horticulture est d'être une référence en matière de mosaïque et d'oser tester de nouvelles couleurs, de nouvelles espèces. Le résultat est impressionnant si on se fie à l'intérêt de la population qui recherche nos espèces chez les paysagistes de la région et par de nombreux témoignages d'appréciation. La Commission fut parmi les premiers organismes à avoir un programme de soins aux arbres, notamment contre la maladie hollandaise de l'Orme et le taux de santé est remarquablement bon. Enfin, les commentaires généraux soulignent la propreté du site.

◆ La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine

Discret et efficace, le service de sécurité du parc a su développer et maintenir un mode d'action en complémentarité avec la nature des lieux. L'action coercitive est limitée et le dialogue est privilégié. La résultante de cette action est que le parc est demeuré un lieu sécuritaire où les Canadiens et Canadiennes de tout âge n'hésitent pas à s'aventurer en toute sécurité.

En matière de sécurité, pour les résidents à proximité du parc et usagers du boul. Champlain au sud, des travaux de captage des eaux au haut de la falaise ont été réalisés en 1999 et la section la plus utilisée du circuit routier a été refaite.

D'autre part, en ce qui concerne la jouissance et l'utilisation du site, la Commission doit assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du site. Entre un lieu utilisé pour de grands évènements et activités à caractère économique pour la région de Québec et un parc où il est possible de se reposer et de s'y recréer en toute tranquillité. L'avènement d'importants évènements: Carnaval de Québec,

Fête nationale du Québec, Fête du Canada, Concours hippique, Festival d'été de Québec et spectacle de la francophonie au cours des dernières années a eu un impact important sur le site utilisé et ont eu pour effet de recevoir un certain nombre de plaintes principalement à cause du bruit. La Commission doit donc imposer le respect des lieux, faire des choix judicieux des événements et activités et imposer des contraintes spécifiques quant aux installations, de leur durée, du bruit et du maintien à l'accessibilité avec un minimum de contraintes. Elle souhaite en matière de sécurité, d'hygiène, d'esthétisme et de services, voir ce site muni des infrastructures nécessaires à sa vocation de site des grands événements dans un proche avenir.

◆ La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays

Les ± 50 concerts annuels présentés au kiosque Edwin-Bélanger et l'importante augmentation de sa clientèle (50%), la popularité montante des activités d'animation de groupe tel qu'en témoigne l'augmentation annuelle des réservations (15%) confirment l'intérêt grandissant pour le parc. Le programme d'animation accueillait ± 23 000 jeunes Canadiens et Canadiennes au cours de l'année. Par ailleurs, plus de 25 producteurs ont choisi les plaines d'Abraham comme toile de fond pour leurs films et vidéos et une soixantaine d'organismes sans but lucratif du milieu ont utilisé le territoire pour leurs activités.

Le principe de l'accessibilité gratuite au site est maintenu. Toutefois, conformément à la politique du gouvernement en matière de recouvrement des coûts, certains services sont payants notamment certains stationnements, les visites guidées et les activités d'animation. La Commission s'assure de maintenir une tarification raisonnable et basée sur les coûts des services similaires dans d'autres institutions de manière à permettre au plus grand nombre d'y avoir accès.

Nonobstant quelques plaintes reliées à la tenue de certaines activités, comme souligné précédemment, le message des groupes utilisateurs du parc et des citoyens est généralement un message de satisfaction en regard de la qualité du parc, des activités offertes et des services reçus. La Commission est cependant consciente de la nécessité de demeurer alerte et compréhensive à l'égard des attentes de la population tout en maintenant son rôle d'organisme rassembleur qui lui est maintenant dévolu et en remplissant son devoir en matière économique et touristiques pour la région de Québec voire du Canada. Une étude interne basée sur les assistances aux diverses activités, aux étudiants fréquentant le programme d'animation et l'affluence des autocars de touristes nous amène à affirmer que le parc est fréquenté annuellement par ± 4 000 000 personnes.

ENTENTE-CADRE POUR L'UNION SOCIALE

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission a, en 1999-2000, effectué certains travaux sur le parc de manière à améliorer l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attraits du parc. Les bâtiments publics sont accessibles sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit un minimum d'information.

Quant au bien-être des enfants, ce sont dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a déjà soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives demeurent à l'étude pour régulariser la situation.

LES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

À l'égard des priorités gouvernementales, la contribution de la Commission des champs de bataille nationaux de par ses objectifs particuliers répond de la manière suivante à certaines priorités.

Un Canada fort et uni

En développant l'exposition Odyssée Canada, qui mettra en évidence les plaines d'Abraham comme pierre angulaire de l'histoire du Canada ainsi que des sciences naturelles au pays, la Commission pose des jalons importants en vue de collaborer à développer le sentiment d'appartenance des Canadiens et des Canadiennes et de présenter notre pays aux visiteurs.

D'autre part, l'identification du parc à chacune des entrées, la signalisation sur le site, la prestation et la promotion des activités et services offerts contribuent à consolider l'image du gouvernement fédéral, le bilinguisme voire le multiculturalisme.

Les enfants et les jeunes

La Commission offre une gamme variée d'activités pédagogiques qui cadrent avec le programme d'éducation de divers niveaux scolaires et qui permettrent de se familiariser avec diverses professions ayant un lien avec les plaines d'Abraham et relatives aux sciences humaines et de la nature.

Elle offre également des activités de loisirs à caractère éducatif pour la clientèle des terrains de jeux, des services de garde et du grand public. Ces mesures répondent aussi aux objectifs de l'entente-cadre pour l'union sociale.

La qualité de notre environnement

La préservation et la conservation d'un parc, comme les plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent dans une certaine mesure à la protection de l'environnement et à assurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

Les pratiques d'entretien du site tiennent compte de la politique du gouvernement à l'égard de l'environnement et tendent par exemple à restreindre le plus possible l'utilisation des pesticides. Des efforts importants sont aussi faits pour la protection des arbres et de leur génération.

PARTIE III: Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2000

Conformément à la partie IV de la LCPE, Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 1999.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux. Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains*: les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

22

PARTIE IV: Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Les tableaux financiers ci-dessous présentent le rendement financier de la Commission. Il est à noter que l'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique comme suit : un montant de 315 000 \$ bloqué et ne pouvant être dépensé en 1999-2000; l'autorisation ayant été reportée à l'année suivante dû à un retard sur un projet spécial et un montant de 263 138 \$ reporté à l'année 2000-2001, étant donné la marge obtenue suite à un appel d'offre pour des travaux spéciaux. Quant à l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles, il s'explique par l'obtention de crédits budgétaires spéciaux pour des travaux de réfection de route, de l'installation d'un réseau de captage des eaux au haut de la falaise comme mesure de protection et pour la rétroactivité salariale du personnel et des indemnités de départ.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

- 1. Sommaires des crédits approuvés
- 2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
- 3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
- 4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
- 5. Recettes non disponibles
- 6. Dépenses en capital par secteur d'activité

PARTIE IV: Rendement financier

23

TABLEAUX FINANCIERS RÉCAPITULATIFS

Tableau financier 1

• Sommaire des crédits approuvés

Crédit	t	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	Commission des champs de bataille nationaux			
70	Dépenses du Programme	7,519	7,519	6,941
70 A	Dépenses du Programme		1,932	1,932
15	Virement du vote 15		31	31
5	Virement du crédit 5		28	28
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la			
	gestion des finances publiques	700	993	993
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des			
. ,	employés	228	263	263
	Total pour le ministère	8,447	10,766	10,188

Tableau financier 2

• Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Commission des champs de bataille nationaux	ETP	Fonctionne ment	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
Dépenses prévues	31,5	8,342	105		8,447		8,447
(autorisations totales)	31,5	9,175	1,591		10,766		10,766
(Réelles)	31,5	8,597	1,591		10,188		10,188
Total	31,5	8,342	105		8,447		8,447
(autorisations totales)	31,5	9,175	1,591		10,766		10,766
(Réelles)	31,5	8,597	1,591		10,188		10,188
Autres recettes et dépenses Recettes non disponibles (autorisations totales) (Réelles)							(700) (993) (993)
Coût des services offerts par (autorisations totales) (Réelles)	r d'autr	es ministères					26 26 26
Coût net du programme							7,773
(autorisations totales)							9,799

Tableau financier 3

• Comparaison historique des dépenses totales et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)								
			1999-2000					
	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles			
Commission des champs de bataille nationaux	8,224	6,157	8,447	10,766	10,188			
Total	8,224	6,157	8,447	10,766	10,188			

Tableau financier 4

• Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 1999-2000 et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteurs d'activités									
Champs-de-Bataille nationaux	ETP	Conservation	Mise en valeur	Administration	Total				
Dépenses prévues	31,5	2,472	1,611	4,364	8,447				
(autorisations totales)	31,5	4,482	1,920	4,364	10,766				
(Réelles)	31,5	4,024	1,920	4,244	10,188				
TOTAL	31,5	2,472	1,611	4,364	8,447				
(autorisations totales)	31,5	4,482	1,920	4,364	10,766				
(Réelles)	31,5	4,024	1,920	4,244	10,188				
% du TOTAL		41,7	17,8	40,5	100.0				

Nota: Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3 676 000 \$.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- 1. Budget spécial alloué de 1 932 000 \$.
- 2. Crédit 5 virement Conseil du Trésor 28 221 \$.
- 3. Vote 15 virement Conseil du Trésor 31 126 \$.
- 4. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques (293 292 \$).

Tableau financier 5

• Recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en milliers	de dollars	5)			
		<i></i>		1999-2000	
Commission des champs de bataille nationaux	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
	1997-1998	1998-1999			
Amendes et pénalités	35	46	46	20	20
Total des recettes non fiscales	35	46	46	20	20
Article 29.1 de la <i>Loi sur la gestion des finance</i> :	s				
publiques	<u>2</u>				
- <u>Stationnements</u> :					
-Laurier	136	174	135	367	367
-Montcalm	042	052	045	051	051
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	096	163	100	135	135
-Maison de la découverte	064	171	145	178	178
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions: Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	022	029	023	025	025
-Tours guidés en autobus	003	006	003	005	005
-Activités d'animation	015	022	015	050	050
-Utilisations diverses (sites, locaux)	064	033	083	021	021
-Location de locaux		138	151	162	162
Total des recettes non fiscales	442	788	700	994	994
Total des recettes non disponibles	477	834	746	1014	1014

Tableau financier 6

• Dépenses en capital par secteur d'activité

Dépenses en capital (en milliers de dollars)							
			1999-2000				
Commission des champs de bataille nationaux	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles		
Conservation et mise en valeur	1,961	123	105	1,591	1,591		
Total des dépenses en capital En plus, un montant de 25 399 \$ en immobilisat	1,961 ion a été financé բ	123 par le compte de	105 e fiducie	1,591	1,591		

PARTIE IV : Rendement financier 27

PARTIE V : Aperçu du ministère

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tire son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908.

La Commission est désignée comme un établissement public, elle est inscrite à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien.

Le territoire administré par la Commission des champs de bataille comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier:
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

La Commission a comme mandat :

d'acquérir et de conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

de les convertir en un parc national;

de préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

de les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission des champs de bataille nationaux est une agence du gouvernement canadien qui fait partie du portefeuille de la ministre du Patrimoine canadien. La Commission est composée de sept commissaires nommés par le Gouverneur général en conseil. De plus, sa loi constituante autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

La Commission subit les effets de divers facteurs qui sont susceptibles de compromettre la réalisation de sa mission et l'atteinte de ses objectifs :

 L'augmentation de la compétition et la nécessité de mieux faire connaître ses services obligent la Commission à augmenter la publicité et la promotion et assurer ainsi sa visibilité et celle du gouvernement du Canada.

- La nature même de ses activités fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs métérologiques courants.
- Les facteurs métérologiques et l'utilisation accrue du site peuvent avoir un impact important sur les budgets d'opérations et d'entretien et éliminer toute marge de manœuvre.
- L'état des infrastructures nécessite des interventions plus importantes dans les prochaines années. Un plan a d'ailleurs été soumis à cet effet.

ORGANISATION DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Description des secteurs d'activités

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- <u>l'entretien</u> qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- <u>l'aménagement</u> qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- <u>la surveillance et la sécurité</u> qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission:

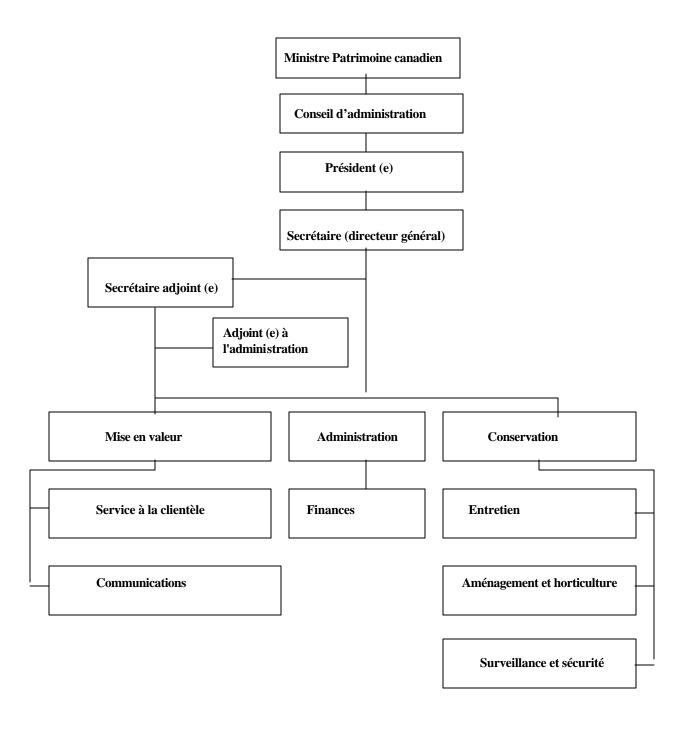
la mise en valeur regroupe les services suivants :

- <u>le service à la clientèle</u> qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- <u>la communication</u> qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

PARTIE V : Aperçu du ministère

l'administration regroupe <u>la direction et les services administratifs</u> et <u>les services financiers.</u>

ORGANIGRAMME DE LA CCBN



PARTIE VI: Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission Louise Germain, secrétaire adjointe Anne Chouinard, adjointe à l'administration Gérard Boulianne, agent financier

Commission des champs de bataille nationaux 390 av. de Bernières Québec (Québec) G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506 Télécopieur (418) 648-3638

Courrier électronique : ccbnadm@videotron.ca
Adresse du site web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINIS-TÉRIELS

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignement personnels;
- Le bilan annuel de la Loi sur les langues officielles;
- Le rapport sur l'application de la *Loi sur le multiculturalisme canadien*.

Index

	A	
Aperçu du ministère	29	9
Aperçu du rendement financier	23	3
Attentes en matière de rendement	1	3
Autres renseignements	3	3
	В	
Besoins en ressources par organisation	n et secteur d'activité20	6
	С	
Cadre de fonctionnement	30	0
et des dépenses réelles	evues 2	5
Comparaison historique des dépenses		
	20	
Contexte socio-économique	1	1
	D	
Dépenses en capital par secteur d'activ	rité24	4
Description des secteurs d'activités	3	1
	E	
Entente-cadre pour l'union sociale	18	8
	F	
Facteurs socio-économiques	1	2
	_	
	G	
Groupement des rapports	2	1
	L	
Lois appliquées et règlements connexe	s3	3
	M	
	29	
Message de la ministre du Patrimoine d	canadien	7
Message du président de la Commission		
de bataille nationaux		9

Index 35

^	`
L	J

Objectifs		
Organigramme		32
Organisation de la Commission des		0.4
champs de bataille nationaux		31
	Р	
Partenaires	•	11
Personnes ressources		
Présentation des renseignements finan		
Priorités gouvernementales		
Priorités stratégiques		
9.4-00		
	R	
Rapports annuels prévus par la Loi		21
Rapports annuels prévus par la Loi		
et autres rapports ministériels		33
Réalisations en matière de rendement.		
Recettes non disponibles		
Rendement du ministère		
Rendement financier		
Réservoir de stockage		21
	S	
Sommaire des crédits approuvés	•	24
Sommaire exécutif		
		•
	Т	
Tableaux financiers applicables à la Co	mmission	23
Tableau des principaux engagements e		
matière de résultats		14
Tableaux financiers récapitulatifs		
	U	
Utilisation du site		12